

Projet Pédagogique
des accueils
périscolaires
des écoles Jean Jaurès



L'ORGANISATEUR

La commune de Cossé-le-Vivien est l'organisateur de l'Accueil périscolaire sur les écoles publiques du groupe scolaire Jean Jaurès. Il est déclaré auprès de la DDCSPP et de la CAF.

L'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe. Il propose ainsi une transition entre les temps d'école et les temps de périscolaires qui rythment la journée de l'enfant.

Les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire Jean Jaurès sont accueillis au sein même des établissements scolaires permettant ainsi un accès au hall, à la cour, aux sanitaires...Toutefois les salles d'accueils périscolaires ont un accès direct différent de celui des entrées de classes, évitant ainsi aux parents la traversée de l'établissement scolaire.

Le projet pédagogique s'appuie sur le Projet éducatif du territoire (PEDT) de la commune de Cossé le Vivien.

Les valeurs du PEDT « Bien vivre ensemble »

Laïcité, respect, autonomie, solidarité, accessibilité

Vivre ensemble c'est avant tout, apprendre à être et devenir citoyen

Objectifs du PEDT de Janvier 2024

- ⦿ Faire découvrir aux enfants du territoire le monde artistique
- ⦿ Favoriser une implication citoyenne des enfants
- ⦿ Faire apprécier son environnement quotidien
- ⦿ Poursuivre l'accompagnement d'aide aux leçons
- ⦿ Communiquer sur les travaux et actions du COPIL
- ⦿ Organiser et améliorer les outils existants
- ⦿ Faire vivre les valeurs dans différentes actions

Adresse des accueils périscolaires

18 rue de l'Oriette

53230 Cossé le Vivien

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Permettre à chaque enfant de trouver sa place et de bien vivre ensemble

⦿ Favoriser le respect

- En créant des règles de vie et en les affichant dans le périscolaire
- En favorisant l'entraide entre enfants
- En permettant à chacun d'avoir la parole et de donner son avis
- En utilisant un vocabulaire adapté
- En intervenant lors de la gestion de conflit
- En permettant à l'enfant de réparer son erreur

⦿ Accompagner l'enfant à devenir autonome

- En autorisant l'enfant à faire seule et à sa façon, en lui montrant et en l'accompagnant
- En confiant des missions à l'enfant pour le responsabiliser
- En permettant à l'enfant de prendre le temps
- En valorisant et félicitant l'enfant
- En mettant du matériel à disposition des enfants

⦿ Créer des moments collectifs et d'entraide

- En permettant aux enfants de jouer à plusieurs,
- En favorisant les moments d'entraide entre enfants de différents âges
- En proposant des jeux collectifs extérieurs comme intérieur permettant de créer de l'interaction entre enfants
- En installant des pôles de jeux pour jouer à plusieurs

⦿ Mettre en place des moments d'échanges

- En dialoguant avec les parents, les enfants,
- En prenant le temps d'écouter et en étant disponible
- En favorisant des moments de convivialité
- En permettant à chacun de s'exprimer, de penser, de donner son avis
- En mettant en place des jeux favorisant la communication
- En faisant des jeux de connaissance
- En laissant les enfants échanger entre eux

⦿ Créer un endroit accueillant et correspondant aux besoins de l'enfant

- En ayant une attitude accueillante, souriante et ouverte, en allant au-devant des familles et des enfants
- En jouant avec les enfants
- En décorant l'accueil avec les enfants
- En ayant un espace rangé et propre
- En installant les activités avant l'arrivée des enfants
- En aménageant un lieu adapté aux enfants

Permettre à l'enfant de vivre son temps de loisirs comme il le souhaite

⦿ Favoriser un moment de détente pour l'enfant

- En autorisant des moments de jeu libre et des moments pour ne rien faire
- En respectant le rythme des enfants
- En étant à l'écoute des enfants
- En permettant à l'enfant d'avoir le choix dans ses activités
- En créant un coin lié à la détente et au calme

⦿ Permettre à l'enfant de découvrir de nouvelles activités / jeux

- En favorisant la créativité en proposant des activités manuelles
- En proposant des temps d'histoires et de comptines
- En proposant des animations innovantes et variées alternant entre les activités manuelles et sportives
- En créant un partenariat avec la bibliothèque pour emprunter des nouveaux livres
- En organisant des petits concours
- En s'inspirant de l'actualité et de ce qui se fait au sein de la commune en termes de projet

LE ROLE DE CHACUN

🕒 La responsable du service enfance

- Organiser et mettre en œuvre le service de l'accueil périscolaire,
- Faire la transition entre les équipes d'animations, les élus des affaires scolaires ainsi que la mairie,
- Accueil et information auprès des familles,
- Gestion administrative et budgétaire,
- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique,
- Coordonner et évaluer l'ensemble de l'équipe,
- Organiser la gestion des locaux, du matériel nécessaire,
- Participer à l'élaboration du règlement intérieur et veiller à son application,
- Dialoguer avec les familles et leurs enfants,
- Définir les besoins en matière de ressources humaines,
- Veiller au respect de la mise en place du projet,
- Accompagner les animateurs lors de demandes de formation, ou autres,
- Aider les animatrices dans la mise en place de projet (chant, théâtre...),
- Former des animateurs (trices) stagiaires,
- Etre à l'écoute, et veiller à la sécurité morale et physique de l'ensemble de l'équipe.
- S'assurer de la mise à jour des dossiers des familles et des inscriptions sur le portail famille
- Informer l'équipe d'animation des allergies alimentaires ou autres

🕒 Les animateurs

- Assurer un rôle de référent adulte auprès des enfants
- Remonter les besoins en matériels ou travaux
- -S'impliquer dans le fonctionnement et travailler en équipe,
- -Participer activement à l'organisation de la vie collective de l'accueil périscolaire,
- -Assurer la sécurité physique et morale des enfants et assuré auprès d'eux une présence continue,
- -Répondre aux besoins, capacités et rythmes de chaque enfant,
- -Proposer des animations en lien avec les objectifs du projet pédagogique
- -Etablir et entretenir des relations avec les parents pour favoriser l'accueil des enfants et leur intégration dans la vie collective.
- Savoir garder des informations privées et personnelles sur l'enfant et/ou sa famille, être tenu au secret professionnel.
- Respecter les consignes de sécurité des locaux. (Évacuation incendie et intrusion)
- Maîtriser l'outil de la tablette pour le pointage des enfants
- Tenir le registre « infirmerie » dans lequel est précisé les soins apportés à l'enfant
- Tenir les pharmacies de secours à jour et veiller à ce qu'il ne manque rien.
- Communiquer avec l'équipe enseignante
- Etre bienveillant, dynamique, disponible et souriant

LE FONCTIONNEMENT

Les horaires : 7h15-8h35 et 16h30-18h45

De 7h15 à 7h30 l'accueil est regroupé dans les locaux de l'école maternelle.

De 18h00 à 18h45 l'accueil est regroupé dans les locaux de l'école élémentaire.

Une équipe de 6 animateurs est présent sur les sites pour encadrer les enfants.

Sur le site de l'école maternelle : - 3 ATSEM de l'école maternelle titulaires du BAFA et/ou du CAP Petite enfance qui s'alterne selon les jours

Sur le site de l'école élémentaire : - 2 ou 3 animatrices titulaires du BAFA et/ou du CAP Petite enfance

Le taux d'encadrement selon le PEDT est le suivant :

-1 animateur pour 14 enfants âgés de moins de 6 ans

-1 animateur pour 18 enfants âgés de plus de 6 ans

Un temps pour l'accompagnement des leçons sur le site de l'école élémentaire est proposé aux enfants tous les lundis et les jeudis de 17h à 17h30 encadré par les animateurs.

Transport scolaire : Les enfants qui fréquentent les transports collectifs sont accueillis par une personne à leur arrivée le matin et accompagnés dans l'établissement scolaire correspondant. Pour la fin de la journée, les enfants sont accueillis de 16h30 à 17h aux accueils périscolaire et accompagnés par un animateur au car.

Accueil périscolaire maternelle	
Organisation type d'une matinée	<ul style="list-style-type: none">- Accueil échelonné des enfants – pointage tablette- Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner- Une petite musique douce peut-être mise- Jeux libres proposés (coloriage, atelier construction, jeu dinette,...)- Rangement de l'accueil avec les enfants- Passage aux toilettes et lavage des mains- Petit temps calme avant l'arrivée en classe
Organisation type d'une fin de journée	<ul style="list-style-type: none">- Temps du goûter apportés par les enfants- Répartition en deux groupes selon les envies des enfants jusqu'à 17h30 : un groupe en jeu extérieur ou à la bibliothèque pour un temps de lecture et un autre groupe en activités manuelles ou jeux libres en intérieur- A 17h30 un premier groupe de 4 à 5 enfants montent à l'accueil périscolaire élémentaire- Puis à 18h les derniers enfants rejoignent le groupe élémentaire

Accueil périscolaire élémentaire	
Organisation type d'une matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil échelonné des enfants. Les enfants étant arrivé entre 7h15 et 7h30 à l'accueil périscolaire maternelle rejoint le groupe des élémentaire lorsque l'animatrice arrive à 7h30. - Jeux libres proposés (jeux de société, jeux de construction, lecture, temps d'échanges,...) - Rangement de l'accueil avec les enfants - Passage aux toilettes et lavage des mains - Les enfants se positionnent devant leurs classes
Organisation type d'une fin de journée	<ul style="list-style-type: none"> - Temps du goûter apporter par les enfants - Départ des enfants à 16h55 pour le transport en car - Jeux libre en extérieur jusqu'à 17h - Le lundi et jeudi – temps d'accompagnement aux leçons et le mardi et vendredi – jeux libres et ou activités proposées - A 17h30 un petit groupe de 4 à 5 enfants de la maternelle rejoint le groupe - Jeux libres et ou activités proposées jusqu'à l'arrivée des familles